

Seban & Associés annonce la nomination de quatre nouvelles directrices

Pour accompagner son développement, Seban & Associés a le plaisir d'annoncer les nominations de quatre nouvelles directrices :



Marianne Hauton est nommée Directrice des secteurs « Contrats publics » et « Energie » .

Avocate au Barreau de Paris depuis 2012, Marianne Hauton est titulaire d'un Master II contentieux public (Paris I) ainsi que d'un Master II droit public approfondi (Paris II). Egalement diplômée de l'Institut de Droit Public des Affaires, elle a rejoint Seban & Associés en 2016 dans les secteurs « Contrats publics » et « Energie ».

Aux côtés de l'avocate associée Marie-Hélène Pachon-Lefèvre, elle viendra apporter ses compétences à nos clients sur des problématiques variées inhérentes au secteur de l'énergie : activité de conseil dans la gestion des réseaux énergétiques, dans la passation et la négociation de contrats soumis, ou non, au droit de la commande publique, questions réglementaires liées au droit de l'énergie, assistance contentieuse, représentation devant l'autorité de régulation (Commission de Régulation de l'Energie), etc.



Emilie Bacqueyrisses est nommée en qualité de Directrice des secteurs « Baux d'habitation et professionnels » et « Droit privé des successions ».

Avocate depuis 2014, Emilie Bacqueyrisses est titulaire d'un Master I Droit privé général (Bordeaux IV - Montesquieu) et Master II Droit privé approfondi, parcours droit civil (Bordeaux IV - Montesquieu). Elle rejoint Seban & Associés en 2015 dans les secteurs « Baux d'habitation » et « Baux commerciaux » et traite par ailleurs de dossiers en droit des successions.

Afin d'accompagner le développement du cabinet sur ces matières, Emilie Bacqueyrisses est nommée Directrice du secteur « Baux d'habitation et professionnels » et « Droit privé des successions » aux côtés de My-Kim Yang-Paya. Elle interviendra tant en conseil qu'en précontentieux et contentieux, sur des problématiques de rédaction et d'audit de baux d'habitation et professionnels, de charges locatives, de résiliation de baux ainsi que sur toutes les questions liées au droit privé des successions notamment la mise en œuvre ou la contestation de libéralités.



Elise Humbert est nommée Directrice du secteur « Droit des données » et du bureau Bourgogne-Franche-Comté.

Avocate depuis 2014, Elise Humbert est titulaire d'un Master I de droit public (Université de Franche-Comté) ainsi que d'un Master II Contentieux Public (Paris I Panthéon-Sorbonne). Elle est également certifiée de la spécialisation DPO CNAM. Membre du Cabinet Seban & Associés depuis 2014, elle anime l'antenne du Cabinet située à Besançon depuis janvier 2019.

Ayant été à l'origine de la création du pôle Droit des Données avec Aloïs Ramel, avocat associé de ce secteur, sa nomination en tant que Directrice s'inscrit en cohérence avec le développement de ce domaine d'activités et avec une implantation sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté désormais reconnue.

Gageons que cette nomination permettra de répondre à la fois à l'exigence d'accompagnement juridique et de formation des Clients du Cabinet situés en Bourgogne-Franche-Comté, comme aux besoins de nos clients, sur tout le territoire, en droit de la protection des données personnelles.



Astrid Boullault, nommée en qualité de Directrice des secteurs « Contrats publics » et « Droit portuaire ».

Avocate au Barreau de Paris depuis 2014, Astrid Boullault est titulaire d'un Master I Droit public (Paris II, 2011) et Master II Droit public de l'économie (Paris II, 2012). Elle rejoint Seban & Associés en 2013 dans les secteurs « Contrats publics », « Montages complexes » et « Financement de projets ».

Astrid Boullault est nommée directrice des secteurs « Contrats publics » et « Droit portuaire » aux côtés d'Alexandre Vandepoorter, associé du Cabinet, où elle interviendra tant en conseil qu'en contentieux. Elle accompagnera notamment les clients dans le cadre de l'identification et la passation des contrats publics, en matière de PPP ainsi qu'en droit des propriétés publiques. Elle traitera en particulier de l'application de ces problématiques au domaine portuaire, maritime et/ou fluvial (conventions de terminal, valorisation et aménagement du domaine portuaire, réglementation du domaine portuaire, réalisation et exploitation d'infrastructures et outillages portuaires, etc.).



Ces nominations s'inscrivent dans la volonté du Cabinet à la fois de promouvoir des talents mais également de s'appuyer sur les compétences d'avocats très confirmés pour mieux servir ses clients dans un univers juridique de plus en plus complexe et exigeant.



Didier Seban, Président et fondateur du Cabinet.

À propos de Seban & Associés

Implanté à Paris et dans dix métropoles régionales, Seban & Associés est un cabinet d'une taille sans équivalent dans le secteur de l'action publique et de l'économie sociale et solidaire. Une alliance exceptionnelle d'expertises complémentaires en droit public, droit privé et droit pénal lui permet d'accompagner ses clients dans leur action au quotidien, tant en conseil qu'en contentieux. Partageant la même volonté de servir l'intérêt général, ses équipes fortes de 100 avocats mutualisent leurs compétences pour accompagner de manière experte, opérationnelle et transversale tous les types d'acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire.

www.seban-associes.avocat.fr – cabinet@seban-avocat.fr - 282 boulevard Saint Germain, 75007 Paris – Tel : 01 45 49 48 49

